



Lettre économique d'Algérie

N° 57 – janvier 2017 (31/01/17)

© DG Trésor

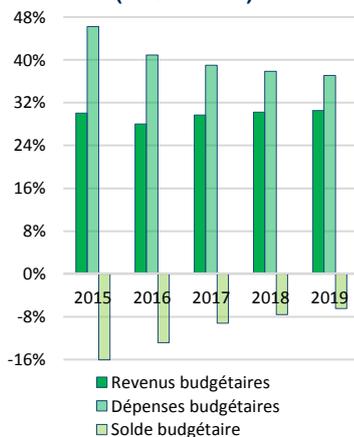
Economie

Entrée en vigueur des dispositions législatives de la Loi de finances 2017

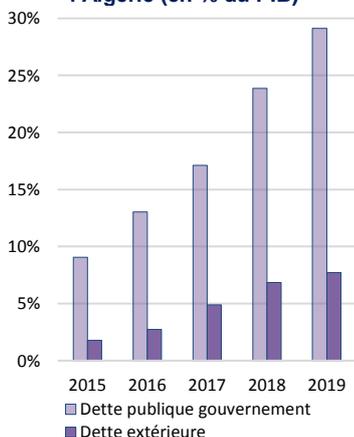
Loi de finances 2017 :

<http://www.ioradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2016/F2016077.pdf>

Estimation de l'évolution du budget de l'Algérie (en % du PIB)



Estimation de l'évolution de la dette publique et extérieure de l'Algérie (en % du PIB)



Source : FMI, WEO octobre 2016

La Loi de finances 2017, publié le 29 décembre 2016, est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017. Elle s'établit sur la base d'un baril de pétrole à 50 USD. Avec des recettes en hausse de 13,5% à 5 636 Mds DZD (50,8 Mds USD) et des dépenses en baisse de 13,9% à 6 883 Mds DZD (62 Mds USD), le déficit prévisionnel devrait s'élever à 1 248 Mds DZD (11,2 Mds USD), soit 6,3% du PIB.

La nouvelle législation prévoit l'instauration et la modification de nombreuses taxes. Les dispositions suivantes en constituent une liste non exhaustive :

- Une augmentation de la TVA de 17% à 19% pour le taux normal et de 7% à 9% pour le taux réduit.
- La mise en place d'une nouvelle Taxe d'Efficacité Energétique (TEE) appliquée aux produits importés, ou fabriqués localement, dont la consommation dépasse les normes d'efficacité énergétique prévues par la réglementation en vigueur.
- Le rehaussement de la Taxe sur les Produits Pétroliers (TPP), de 3 DZD/l pour l'essence et d'1DZD/l pour le gasoil, faisant ainsi passer les prix de vente à la pompe respectivement à 32,47 DZD/l, 35,08 DZD/l, et 35,49 DZD/l pour les essences normale, sans plomb et super, et à 20,23 DZD/l pour le gasoil.
- Le relèvement des tarifs et des taux de la Taxe Intérieure de Consommation (TIC). Initialement destinée aux tabacs elle va voir son assiette élargie à de nombreux produits importés qualifiés de biens de « luxe » ; hausse de 10% de la taxe sur les alcools.
- La soumission à la TVA des sommes perçues dans le cadre de contrats de prestation de services imposés à la retenue à la source de 24% lorsque la base imposable bénéficie d'une réduction de taux ou d'un abattement.
- L'institution d'une nouvelle taxe de 10% incluse dans l'assiette de la TVA, sur les contrats de production et de diffusion de publicité dont la réalisation est effectuée à l'étranger au profit de produits importés.

La LF 2017 prévoit également le réaménagement d'un certain nombre de procédures fiscales, dont :

- Le durcissement des modalités relatives aux prix de transfert, avec notamment un relèvement de 500 000 DZD à 2 MDZD du montant de l'amende en absence de présentation de la documentation exigée ; l'obligation faite aux entreprises étrangères de tenir une comptabilité analytique ; la prolongation jusqu'à 6 mois du délai de vérification de la comptabilité.
- Une transformation des procédures de remboursements de TVA. Auparavant assimilées à une réclamation contentieuse elles sont désormais considérées comme de simples actes de gestion.



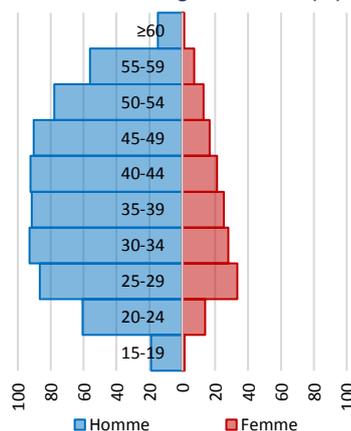
Economie

Publication du rapport de l'ONS sur l'activité, l'emploi et le chômage en septembre 2016

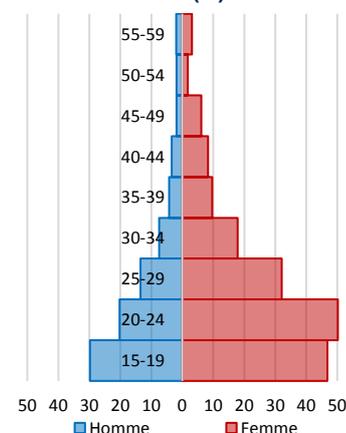
Rapport de l'ONS :

<http://www.ons.dz/IMG/pdf/DSEmploi0916.pdf>

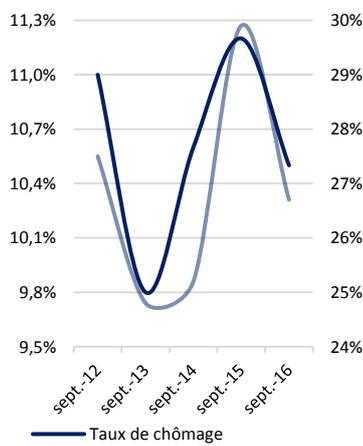
Taux de participation à la force de travail selon l'âge et le sexe (%)



Taux de chômage selon l'âge et le sexe (%)



Evolution du taux de chômage



Source : ONS

L'Office National des Statistiques (ONS) a publié les résultats de son enquête sur la situation de l'emploi en Algérie à la rentrée 2016. Elle s'appuie sur un sondage réalisé auprès de 113 mille personnes et cadre son analyse sur les définitions et les recommandations du Bureau International du Travail (BIT).

▫ Situation de l'offre de travail :

La population active en septembre a atteint 12,1 millions d'individus, dont 2,4 millions de femmes, soit 19,7% du total. Le taux d'activité économique de la population âgée de plus de 15 ans a atteint 41,8%, contre 42,0% en avril 2016. Le taux d'activité s'établit à 66,6% pour les hommes et 16,6% pour les femmes.

Le rapport souligne que la situation du marché du travail se caractérise par une quasi-stagnation du volume de la population active par rapport à avril 2016, en hausse de 0,2%, soit un solde positif de 25 mille individus. Cette légère hausse est imputable à l'augmentation du volume de la population active en recherche d'emploi, alors que celui de la population occupée a connu un léger recul.

▫ Structure de l'emploi :

La population occupée est estimée à 10,9 millions d'individus, avec un solde négatif de 50 mille personnes par rapport à avril 2016. Le taux d'emploi est estimé à 37,4%, contre 37,8% en avril 2016. Le volume de la population occupée féminine est retombé à 1,9 millions. Les femmes constituent ainsi 17,6% de la population occupée totale, contre 18,9% lors du précédent rapport.

La structure de l'emploi selon le secteur d'activité reste quasiment identique à celle observée en avril 2016. Le secteur des services (marchands et non marchands) absorbe 61,0% de la main d'œuvre totale, suivi par le BTP (17,5%), l'industrie (13,5%) et enfin l'agriculture (8,0%). Le salariat continue de constituer la forme d'emploi dominante (69,7% du total). Le rapport souligne que cette part reste nettement plus importante auprès des femmes, puisqu'elle atteint 77,5% contre 68,0% pour les hommes. La ventilation selon le secteur juridique fait ressortir que le secteur privé absorbe 59,8% de l'emploi total.

▫ Structure du chômage :

La population au chômage au sens du BIT est estimée à 1,3 millions de personnes, soit un taux de chômage de 10,5%, en légère hausse par rapport à avril 2016, alors de 9,9%. Cette augmentation a affecté essentiellement les femmes, dont le taux de chômage est passé de 16,5% à 20,0% durant la période, là où le taux de chômage des hommes a connu un recul de 10 points de base à 8,1%. Le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) a atteint 26,7% (contre 24,7% en avril 2016). Les chômeurs de longue durée représentent 67,7% de la population au chômage. L'évolution du taux de chômage selon le diplôme entre avril et septembre 2016 fait ressortir que l'augmentation enregistrée a touché les personnes les plus qualifiées : le taux de chômage des personnes détenant un diplôme universitaire est passé de 13,2% à 17,7%, celui des diplômés d'instituts professionnels de 12,1% à 13,0%, alors que celui des individus sans qualification a baissé de 8,7% à 7,7%.

Enfin, le rapport relève que près de 6,8% de la population active élargie (797 mille personnes, contre 869 mille personnes en avril 2016) entre dans le « halo du chômage » (personnes en âge de travailler, déclarant souhaiter travailler, mais n'ayant pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi). Cette population est caractérisée par son jeune âge (51,8% ont moins de 30 ans) et son faible niveau d'instruction (68,8% n'ont aucun diplôme et 61,3% n'ont pas dépassé le cycle des études moyennes).



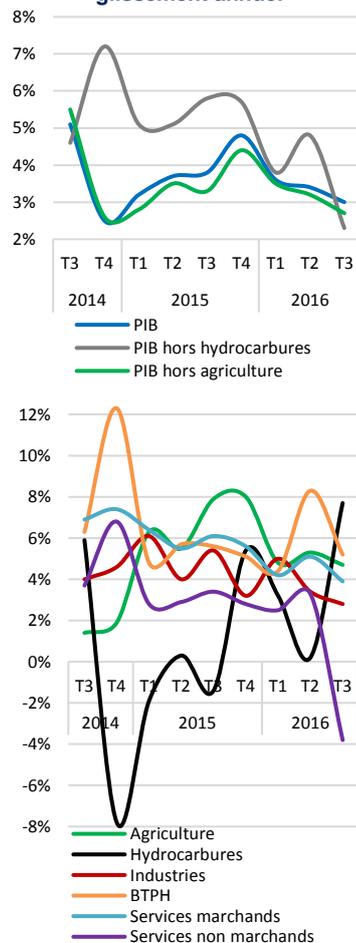
Economie

Publication des comptes nationaux pour le 3^{ème} trimestre 2016 par l'ONS

Rapport de l'ONS :

<http://www.ons.dz/IMG/pdf/Cpntat3t16.pdf>

Croissance en volume chaîné en glissement annuel



Source : ONS

Le rapport indique que le 3^{ème} trimestre 2016 (2016T3) est marqué par un léger ralentissement de la croissance du PIB à 3,0%, contre 3,5% au 3^{ème} trimestre 2015 (2015T3). Ce trimestre la croissance a été tirée par le secteur des hydrocarbures (+7,7%, contre -1,4% un an plus tôt) alors que la croissance hors hydrocarbures a ralenti (+2,3%, contre +5,4% au 2015T3). Un examen des évolutions par grands secteurs d'activités conduit l'ONS à retenir les développements suivants :

Agriculture : le secteur a enregistré une croissance de 4,7% au 2016T3 contre 7,2% au 2015T3.

Hydrocarbures : la valeur ajoutée du secteur a connu une croissance de 7,7% au 2016T3 contre une contraction de 1,4% au 2015T3. Cette croissance en volume s'est déroulée dans un contexte de baisse des prix internationaux des hydrocarbures entraînant une baisse du déflateur du PIB de 14,6% au 2016T3.

Industrie : le secteur a cru de 2,8% au 2016T3 contre 4,5% au 2015T3. Une ventilation plus fine permet de donner les taux de croissance par secteurs ci-après : eau et énergie (2,5% en glissement annuel au 2016T3), mines (0,6%), sidérurgie (-0,7%), construction (3,7%), chimie (3,2%), agro-alimentaire (5,7%), textile (-0,3%), cuir (0,6%), bois (0,1%) et industries diverses (-10,2%).

Bâtiments, travaux publics et hydrauliques (BTPH) : le secteur a connu une croissance de 5,0% au 2016T3 contre 4,9% au 2015T3. Le secteur des services et travaux publics pétroliers, dans le sillage du secteur des hydrocarbures, a affiché une forte croissance de 7,8% contre 2,9% un an plus tôt.

Services marchands : le secteur a affiché une croissance de 3,9% au 2016T3 contre 5,0% au 2015T3. Le rapport souligne que le recul des activités dans le secteur est lié d'une part à la croissance globale et sectorielle et d'autre part à la baisse des importations de marchandises. Dans le détail le secteur des services fournis aux entreprises a été le plus dynamique (5,4%), suivi des services dans les domaines du commerce (4,5%), des transports (3,6%), des ménages (2,2%) et des hôtels (-1,2%).

Services non marchands : le secteur a connu dans l'ensemble une croissance de 3,8% au 2016T3 contre 4,1% au 2015T3, avec dans le détail une croissance de 4,5% pour les administrations publiques, de 5,6% pour les services financiers et de 4,5% pour les affaires immobilières.

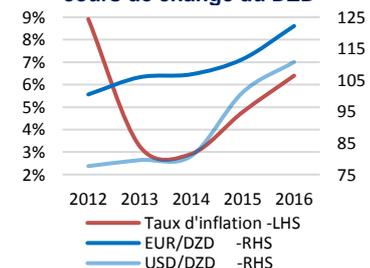
Economie

Le rythme annuel de l'inflation s'établit pour l'année 2016 à +6,4%

Rapport inflation de l'ONS :

<http://www.ons.dz/IMG/pdf/lpc1216.pdf>

Evolution de l'inflation et des cours de change du DZD



Source : ONS, FMI, Banque de France

L'indice des prix à la consommation a progressé en glissement annuel de 7,0% à la fin décembre 2016, la hausse des prix s'établissant en moyenne annuelle pour l'année 2016 à 6,4%.

Une ventilation par principaux groupes de produits permet d'observer que l'inflation a principalement été tirée au cours de l'année 2016 par les postes « Habillement » (+13,7%), « Transports et Communications » (+11,7%) et « Divers » (+10,8%), qui représentent à eux trois 32% de l'indice. Les postes « Santé et Hygiène » (+6,6%), « Logement » (+6,4%), « Meubles » (5,3%) et « Education » (-1,4%) pèsent pour 25% de l'ensemble de l'indice. Enfin, le poste « Alimentation », qui représentent 43% de l'indice d'inflation a vu son niveau de prix augmenter de 3,4%.

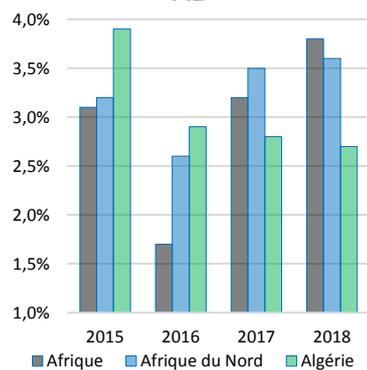


Economie

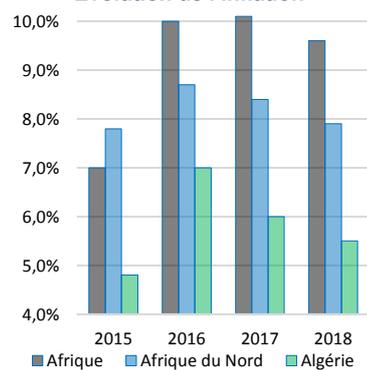
Rapport 2017 des Nations Unies sur la situation et les perspectives de l'économie mondiale

Rapport WESP2017 :
https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/2017wesp_full_en.pdf

Evolution du taux de croissance du PIB



Evolution de l'inflation



Source : ONU, WESP2017

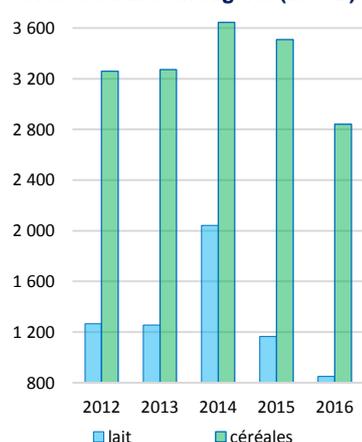
L'Organisation des Nations Unies a publié son rapport « Situation et perspectives de l'économie mondiale 2017 », où il est fait état d'une croissance mondiale de 2,2% pour 2016, soit le niveau le plus bas depuis la Grande Récession de 2009. La faiblesse des investissements serait à la base de ce ralentissement de la croissance. Le manque d'investissement en capital nouveau a nui à l'innovation, à la formation de la main d'œuvre, à la qualité des infrastructures et par voie de conséquence a nui à la productivité du travail à moyen terme. Cette année a également été marquée par la faiblesse du commerce mondial, qui n'a progressé que de 1,6%, soit le troisième taux le plus bas au cours des 30 dernières années. Le rapport souligne que les prix bas des matières premières ont exacerbés ces phénomènes depuis mi-2014. Enfin, il est fait état du poids des conflits et tensions géopolitiques qui continuent de peser sur les perspectives économiques de plusieurs régions.

Les projections pour les années 2017 et 2018 donnent respectivement des taux de croissance mondiale de 2,7% et 2,9%, conjuguées à une accélération du rythme de croissance du commerce mondiale de 2,7% en 2017 et de 3,3% en 2018. Ces projections restent toutefois soumises à de grandes incertitudes et doivent donc intégrer des intervalles de confiance plus larges. Certains risques sont liés notamment aux décisions prises en matière de politique monétaire dans les grandes économies développées - politiques de taux d'intérêt négatifs au Japon et en Europe. Ces mesures pourraient conduire à une détérioration des bilans bancaires qui se traduirait par une contraction des conditions de crédit et la déstabilisation des banques les plus fragiles et les moins capitalisées. Le calendrier de hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis est une autre source d'incertitude. L'élargissement des écarts de taux d'intérêts entre économies développées pourrait entraîner une instabilité financière, une inversion des entrées de capitaux dans les économies en développement et un ajustement abrupts des taux de change. Cette volatilité aggraverait les vulnérabilités associées à des niveaux élevés de dette et à la hausse des défauts de paiement dans plusieurs pays en développement, ce qui pourrait augmenter les coûts d'emprunts, renouveler les besoins de désendettement et accroître le stress du secteur bancaire. Il existe également des incertitudes considérables quant à l'environnement international : les politiques mises en place par le nouveau gouvernement américain ou encore les implications du Brexit.

Economie

Résultats des importations de céréales (OAIC) et de lait pour 2016

Evolution des importations de lait et de céréales en Algérie (MUSD)



Source : douanes algériennes, APS

Selon l'Office algérien interprofessionnel de céréales (OAIC), principal importateur de céréales en Algérie, la facture de ses importations a baissé de 26% en 2016, à 1,7 Mds USD, contre 2,3 Mds USD en 2015. Ses importations de blé dur se sont établies à 443 MUSD en 2016 (662 MUSD en 2015), celles de blé tendre à 1,1 Md USD (1,5 Md USD en 2015) et celles d'orge à 138 MUSD (149 MUSD en 2015).

Selon les douanes algériennes, la facture d'importation de lait a reculé à 850 MUSD en 2016, contre 1 Md USD en 2015, soit une baisse de 19%. Cette baisse du montant d'importations tient d'une part à la diminution des quantités importées (-3,5%, à 359 kt en 2016 contre 372 kt en 2015) et d'autre part à la baisse des prix des poudres de lait (2,3 USD/t sur les 10 premiers mois de 2016 contre 2,8 USD/t un an auparavant, soit une baisse de 18,5%). Afin de réduire les importations de lait, on rappellera que des mesures avaient été décidées par le gouvernement en faveur des éleveurs et des opérateurs de ce secteur en augmentant la subvention à la production de lait cru (passant de 46 DZD/l à 50 DZD/l) et en encourageant l'investissement, avec l'objectif de faire baisser le montant total des importations du secteur de 50% à l'horizon 2019.

**Politiques publiques****Signatures de contrats pour la réalisation d'études pétrochimiques par le groupe Sonatrach**

Communiqué de presse :

<https://www.versalis.eni.com/irj/go/km/docs/versalis/Contenuti%20Versalis/EN/Documenti/News/Comunicati%20Stampa/pr-mou-versalis-sonatrach.pdf>

Pour rappel, le groupe Sonatrach avait signé le 22 décembre dernier, un mémorandum d'entente avec la compagnie française Total portant également sur des études de faisabilité en vue de construction de complexes pétrochimiques

Le groupe Sonatrach a signé le 26 janvier, un protocole d'entente avec la société italienne Versalis (filiale du groupe ENI) pour la réalisation d'études de faisabilité de réalisation de complexes pétrochimiques en Algérie, et portant également sur le renforcement de la coopération entre les deux sociétés dans le domaine de la pétrochimie. Ce document a été signé par le vice-président de l'activité de liquéfaction-raffinage-pétrochimie de Sonatrach, M. Akli Remini, et le directeur général de Versalis, M. Daniel Ferrari.

Un autre contrat a été paraphé le même jour par M. Remini et le directeur exécutif des projets de la société indienne Engineers India Limited (EIL), M. Miraj Sethi, portant sur les travaux amont de réhabilitation de l'unité d'éthylène du complexe CP1K de Skikda.

Politiques publiques**Création du fonds national pour la maîtrise de l'énergie et pour les énergies renouvelables et de la cogénération**

Journal officiel :

<http://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2017/F2017002.pdf>

Deux arrêtés interministériels ont été publiés dans le Journal Officiel n°2 (2017) définissant le cadre de financement et d'action des Fonds pour la maîtrise de l'énergie et pour les énergies renouvelables et de la cogénération. Le fonds pour la maîtrise de l'énergie sera alimenté par les subventions de l'Etat algérien, les produits de la taxe sur la consommation nationale de l'énergie et les taxes sur les appareils énergivores. Le fonds pour les énergies renouvelables et la cogénération verra ses recettes approvisionnées à hauteur de 1% de la redevance pétrolière. Ces fonds auront pour principal objet de financer les projets inscrits dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables et les projets de production d'électricité issus de sources d'énergies renouvelables.

Relations internationales**Signature d'un accord d'investissement privé algéro-américain dans le secteur agricole**

Communiqué de presse Reuters :

<http://www.reuters.com/article/us-algeria-usa-agriculture-idUSKBN1591MB>

Un protocole d'accord portant sur un investissement de 25 à 30 Mds DZD (225 à 270 MUSD), a été signé le 23 janvier entre le directeur du groupe laitier privé algérien Tifralait, M. Mohamed Medjekane, et le président de l'American International agriculture group (AIAG), M. Dale Didion, en présence du ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, M. Abdeslam Chelghoum. Cet accord prévoit la création d'une exploitation agricole dans la wilaya d'Adrar sur une superficie de 25 kha, avec pour objectif la production de 190 Ml/an de lait, 20 kt/an de viande rouge, 22 kt/an de céréales et 105 kt/an d'aliments de bétail. Ce projet permettrait de créer 1 500 emplois.

Relations internationales**Lancement du jumelage institutionnel algéro-espagnol au profit de l'Inspection générale des finances**

Communiqué de presse :

<http://www.p3a-algerie.org/jumelage-institutionnel-algerie-espagne-profit-de-linspection-generale-finances-lance/>

Le jumelage institutionnel entre l'Inspection générale des finances (IGF) algérien et l'Institut espagnol d'études fiscales, dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), a été lancé officiellement le 10 janvier. Ce jumelage, géré par l'Unité de gestion du P3A et financé par l'UE à hauteur de 1,4 MEUR, durera 24 mois, mobilisera 40 experts espagnols et prévoit 69 missions d'échange ainsi que la formation de 150 fonctionnaires de l'IGF.

A l'issue de ce jumelage, l'IGF devrait pouvoir axer ses interventions sur les principaux risques préalablement identifiés et rehausser le niveau d'expertise de son personnel opérationnel en matière de contrôle, d'audit et d'évaluation des grands projets et des politiques publiques.



Environnement des affaires

Journal officiel n°72 du 13 décembre 2016 :

<http://www.ioradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2016/F2016072.pdf>

Le délai de paiement accordé par l'exportateur algérien à son client non résident doit être mentionné dans le contrat, et le rapatriement du produit de l'opération doit intervenir le jour de son paiement.

Prolongation du délai de rapatriement des recettes d'exportations hors hydrocarbures

Le règlement n° 16-04 du 17 novembre 2016 modifiant et complétant le règlement relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises est entré en vigueur.

Ce nouveau texte prolonge les délais de rapatriement des devises dans le cadre d'exportations hors hydrocarbures, qui passent de 180 à 360 jours. Des dérogations pour certains équipements et biens de consommation durables, peuvent être octroyées par la Banque d'Algérie.

Environnement des affaires

Journal officiel n° 02 du 11 janvier 2017 :

<http://www.ioradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2017/F2017002.pdf>

Les PME sont définies comme toute entreprise de production de biens et/ou de services employant 1 à 250 personnes, réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 4 Mds DZD, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 1 Md DZD.

Les petites entreprises sont des sociétés employant entre 10 et 49 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 400 MDZD, ou dont le total du bilan annuel est inférieur à 200 MDZD.

Les moyennes entreprises sont des sociétés employant entre 50 et 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 400 MDZD et 4 Mds DZD, ou dont le total du bilan annuel est compris entre 200 MDZD et 1 Md DZD.

Entrée en vigueur de la loi d'orientation des Petites et moyennes entreprises

Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des Petites et moyennes entreprises (PME), et de l'encouragement de leur émergence et leur pérennisation, la loi d'orientation sur le développement de la PME, modifiant et complétant la loi de 2001, est entrée en vigueur le 11 janvier 2017.

Les nouvelles dispositions placent les collectivités locales au centre du dispositif de soutien aux PME, en leur permettant d'initier les mesures nécessaires à leur soutien, notamment via la facilitation d'accès au foncier et à l'immobilier nécessaires à leurs activités, et la réservation d'une partie des zones d'activités et industrielles.

Afin d'encourager la création de PME, des fonds d'amorçage sont créés pour permettre l'émergence de PME innovantes, et de pallier au d financement insuffisant observé lors de la phase précédent la création de l'entreprise. Le texte, dans son objectif de pérennisation du tissu de PME et de lutte contre leur important taux de défaillance, consacre l'obligation de réserver une proportion des marchés publics à une concurrence inter-PME.

Enfin, l'Agence nationale de développement et de modernisation des PME (ANDPME) voit ses missions renforcées.. Des centres d'appui et de conseil aux PME seront créés, ainsi que des pépinières d'entreprises qui leurs seront rattachés pour les assister dans la mise en œuvre de la politique d'émergence, de croissance et de pérennisation des PME.



Indicateurs socio-économiques

Tableau de bord-indicateurs clés

Population (au 1er janvier 2016)	40,4 millions d'habitants
PIB/habitant (2017)	4 296 USD
PIB/habitant en PPA USD (2017)	15 423 USD
IDH (2015)	0,736 (83ème sur 187)
Classement Doing Business (2017)	156ème sur 190
Taux de chômage (septembre 2016)	10,5%
Taux d'inflation (rythme annuel en novembre 2016)	6,2%
Taux de change EUR/DZD (décembre 2016)	116,1
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – moyenne mensuelle novembre 2016)	45,1 USD
Réserves de change (au 31 décembre 2016)	113 Mds USD

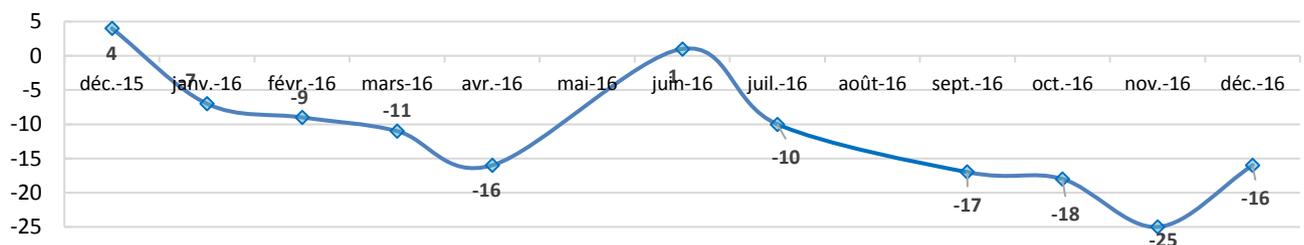
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, OPEP, FMI

Indicateurs macroéconomiques annuels

	2014	2015°	2016*	2017*	2018*	
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	214	167	168	178	184
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,8%	3,9%	3,6%	2,9%	2,6%
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD)	156	135	138	141	144
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,6%	5,5%	3,7%	3,1%	2,7%
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	2,9%	4,8%	5,9%	4,8%	4,3%
	Taux d'investissement (en % du PIB)	47,8%	51,3%	47,8%	47,1%	47,0%
Comptes publics	Taux d'épargne (en % du PIB)	43,4%	34,9%	32,8%	33,4%	36,9%
	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-7,3%	-16,2%	-12,9%	-9,3%	-7,7%
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-38,0%	-37,8%	-29,9%	-27,9%	-26,5%
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-14,5%	-36,5%	-21,2%	-9,3%	-7,7%
	Dette publique (en % du PIB)	8,0%	9,1%	13,0%	17,1%	23,9%
	Dette extérieure brute (en Mds USD)	1,7%	1,8%	2,7%	4,9%	6,8%
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4 408	2 074	740	740	740
	Balance commerciale (en Mds USD)	0,3	-18,1	-23,1	-22,1	-16,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-13,0	-11,7	-8,4	-9,5	-9,1
	Transferts nets (en Mds USD)	3,3	2,7	2,7	2,9	3,0
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	1,5	-0,7	1,4	1,8	2,2
	Balance courante (en Mds USD)	-9,4	-27,0	-28,8	-28,7	-22,7
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	-5,9	-27,5	-26,0	-21,8	-15,6
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15 602	15 222	12 361	10 438	9 025
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1 938	-1 490	1 526	4 842	7 559
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	6 591	7 651	8 341	9 176	9 953
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13 664	13 731	13 881	15 280	16 583

Source : FMI, Banque d'Algérie *estimation *prévisions

Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gov.dz).

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Sylvain Gérardon, Adrien Sperry, Darine Chenine, Alexandre Fischman

Revu par : Denis Le Fers